

## INFOS

### POUR LES ASSISTANTS MATERNELS ET LES PARENTS EMPLOYEURS

#### LES INDEMNITÉS D'ENTRETIEN ET DE FOURNITURES

Elles couvrent et comprennent :

- Les matériels et produits de couchage, de puériculture, de jeux et d'activités destinés à l'enfant (à l'exception des couches) ou les frais engagés par l'assistant maternel à ce titre ;
- La part afférente aux frais généraux du logement de l'assistant maternel (eau, électricité...)

L'indemnité d'entretien correspond à un remboursement de frais. A ce titre, elle n'est pas soumise aux cotisations et contributions sociales. Elle n'est pas versée en cas d'absence de l'enfant.

Le montant de l'indemnité d'entretien ne peut être inférieur à 90% du minimum garanti, soit 3,69 € par enfant pour une journée de 9h d'accueil. Ce montant est proratisable en fonction du nombre d'heures d'accueil par jour mais ne peut être inférieur à 2,65€.



### RENSEIGNEMENTS & RENCONTRES Sur rendez-vous\* uniquement

#### SAINTE-SOULLE

Lundi : 13h30 - 17h

Mardi : 13h30 - 16h

Espace Enfance

14 rue de Saintonge

#### DOMPIERRE-SUR-MER

Jeudi : 13h30 - 18h

Vendredi : 13h30 - 16h

Le Vill'Âges

Rue Pierre de Coubertin

\* Les rendez-vous sont possibles en dehors de ces créneaux.

**Ophélie BRODBECK**

Coordinatrice du RPE

[rpedompierristesoulle@ville-dompierre-sur-mer.fr](mailto:rpedompierristesoulle@ville-dompierre-sur-mer.fr)

07 76 08 26 38

05 46 52 02 57 (Sainte-Soulle)

© photos : Ville de Dompierre-sur-Mer / freepik.com

DOMPIERRE-SUR-MER & SAINTE-SOULLE  
PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

# Relais Petite Enfance

PLAQUETTE #10  
NOVEMBRE  
2024



DE  
0 À 6  
ANS



Ce RPE est un service public intercommunal gratuit. Il a été créé par Dompierre-sur-Mer et Sainte-Soulle, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime (CAF 17) et le Conseil Départemental de la Charente-Maritime (service de la Protection Maternelle Infantile (PMI)).



# Le RPE

RELAIS PETITE ENFANCE,  
EST UN SERVICE PUBLIC GRATUIT

NOVEMBRE  
2024

SAINTE-SOULLE		DOMPIERRE-SUR-MER	
Lundi	Mardi	Jevdi	Vendredi
4	5	7	8
<b>Gommettes d'automne</b>  9h à 10h15 ou 10h30 à 11h45	<b>Jeux de construction</b>  9h à 10h15 ou 10h30 à 11h45	<b>Peinture propre</b>  9h30 à 11h30	<b>Peinture propre</b>  9h30 à 11h30
11	12	14	15
Fermé Jour férié	<b>Droits de l'enfant</b>  9h à 10h15 ou 10h30 à 11h45	<b>Droits de l'enfant</b>  9h30 à 11h30	<b>Droits de l'enfant</b>  9h30 à 11h30
18	19	21	22
Fermé Coordinatrice en formation	Fermé Coordinatrice en formation	<b>Bébés lecteurs avec Manon Bibliothèque</b>  10h à 11h	<b>Jeux de construction</b>  9h30 à 11h30
25	26	28	29
<b>Anniversaire des enfants nés en novembre</b> 9h à 10h15 ou 10h30 à 11h45	Fermé Coordinatrice en réunion réseau	<b>Anniversaire des enfants nés en novembre</b>  9h30 à 11h30	<b>Anniversaire des enfants nés en novembre</b>  9h30 à 11h30

La date limite d'inscription est fixée au  
30 octobre inclus

Les inscriptions seront confirmées par  
la coordinatrice après régulation.

ANIMATIONS ET TEMPS FORTS !

À NE PAS MANQUER !

Mercredi 20 novembre :  
Journée internationale des droits de l'enfant  
RDV au Vill'âges, salle du RPE de 9h30 à 11h30  
*Sur inscription places limitées*

Bébés lecteurs :  
21 novembre à Dompierre sur Mer, animés par Manon

Mardi 26 novembre : Soirée analyse de la pratique, 18h30 à 20h  
Espace enfance à Sainte-Soulle  
*Sur inscription places limitées*

## ATELIERS D'ÉVEIL ET DE SOCIALISATION

Les ateliers d'éveil et de socialisation sont ouverts  
aux assistants maternels, gardes à domicile et  
parents. Afin de respecter le rythme des enfants,  
vous pouvez arriver et repartir à l'heure que vous  
souhaitez.

Sauf indication contraire, les ateliers ont lieu :

- ◆ **Les lundis & mardis**  
à Sainte-Soulle,  
Espace Enfance, 14 rue de Saintonge.
- ◆ **Les jeudis & vendredis**  
à Dompierre sur Mer ,  
Le Vill'Âges, rue Pierre de Coubertin.

